

# COMPTE-RENDU DE RÉUNION

VILLE DE  
**VALENCE**

## Objet : REUNION D'ECHANGES PLU MPT POLYGONE

Date : MARDI 21 SEPTEMBRE 2020

La réunion publique s'est déroulée comme suit :

- Introduction par M. Soullignac : Il rappelle le souhait préalable de la ville d'évaluer le Plan Local d'Urbanisme actuel, évaluation disponible sur le site internet valence.fr mettant en avant les points faibles du document d'urbanisme. Fort de ce constat, le choix a été fait d'engager une révision générale du PLU, dont les objectifs sont présentés.
- Echanges introductifs sur ce que fait ou ne fait pas le PLU
- Présentation du PLU et de sa procédure par le bureau d'études Verdi (M. Jouve et M. Anciaux), agréementée par les résultats des quizz disponibles sur le site internet depuis cet été.
- Echanges avec les participants
- Présentation des premiers résultats de la concertation et de quelques éléments de diagnostic propres au quartier
- Echanges avec les participants
- Conclusion de M. Soullignac : la construction du projet est à ses débuts, chaque habitant est convié à s'exprimer et à ne pas hésiter à solliciter la ville.

Sont reprises ci-après les questions et réponses, dans l'ordre dans lequel elles ont été évoquées lors de la rencontre :

| Questions/Remarques  | Réponses apportées   |
|--|--|
| Comment s'articulent le PRU et le PLU ?  | M. Soullignac indique que les deux sujets sont complémentaires. Le PLU peut apporter des orientations que le PRU sera amené à respecter. Les éléments existants actuellement seront intégrés dans l'étude PLU.                                 |
| Qui vote le PLU ?  | M. Soullignac indique que le conseil municipal approuve le projet, il précise que le projet présenté est celui construit avec les habitants à travers la concertation. Synthèse et conciliation des attentes seront nécessaires pour ce faire. |
| Un participant insiste sur la prise en compte de la santé, le PLU peut avoir un réel impact (modes doux pour améliorer pratiques sportives, pollution de | M. Soullignac confirme que cet enjeu est tout à fait intéressant et souvent insuffisamment pris en compte dans les PLU. Le rôle de ce dernier sur les déplacements doux ou les îlots de chaleur urbain est rappelé.                            |

|  |   |
|--|---|
| l'air, etc)  |   |
| Les pistes cyclables temporaires seront-elles conservées ?   | M. Soullignac indique qu'il a été décidé la pérennisation des pistes situées Boulevard du Maréchal Juin et sur le haut de l'Avenue de Chabeuil (carrefour Bd Roosevelt). Un travail d'aménagement sera réalisé. Concernant l'avenue de Verdun, il apparaît qu'elle n'est pas adaptée aux flux de circulation, il convient donc de réétudier la question pour proposer une autre solution.                       |
| Comment avoir connaissance des éléments de l'étude et réagir ? Il est demandé si les modalités sont uniquement interactives. | M. Soullignac indique que les supports des réunions publiques seront mis en ligne, et rappelle les modalités de concertation. Le diagnostic sera mis en ligne à la fin du 1 <sup>e</sup> trimestre 2021. Mme Melendez-Diaz et Mme Fabié, Direction urbanisme, précisent que des rendez-vous peuvent être pris dans le cadre de permanences le mercredi entre 11h et 15h, ou en dehors selon les disponibilités. |
| Comment seront matérialisés les efforts sur les modes doux ?   | M. Jouve indique que les OAP et emplacements réservés présentent des outils de traduction.  |

